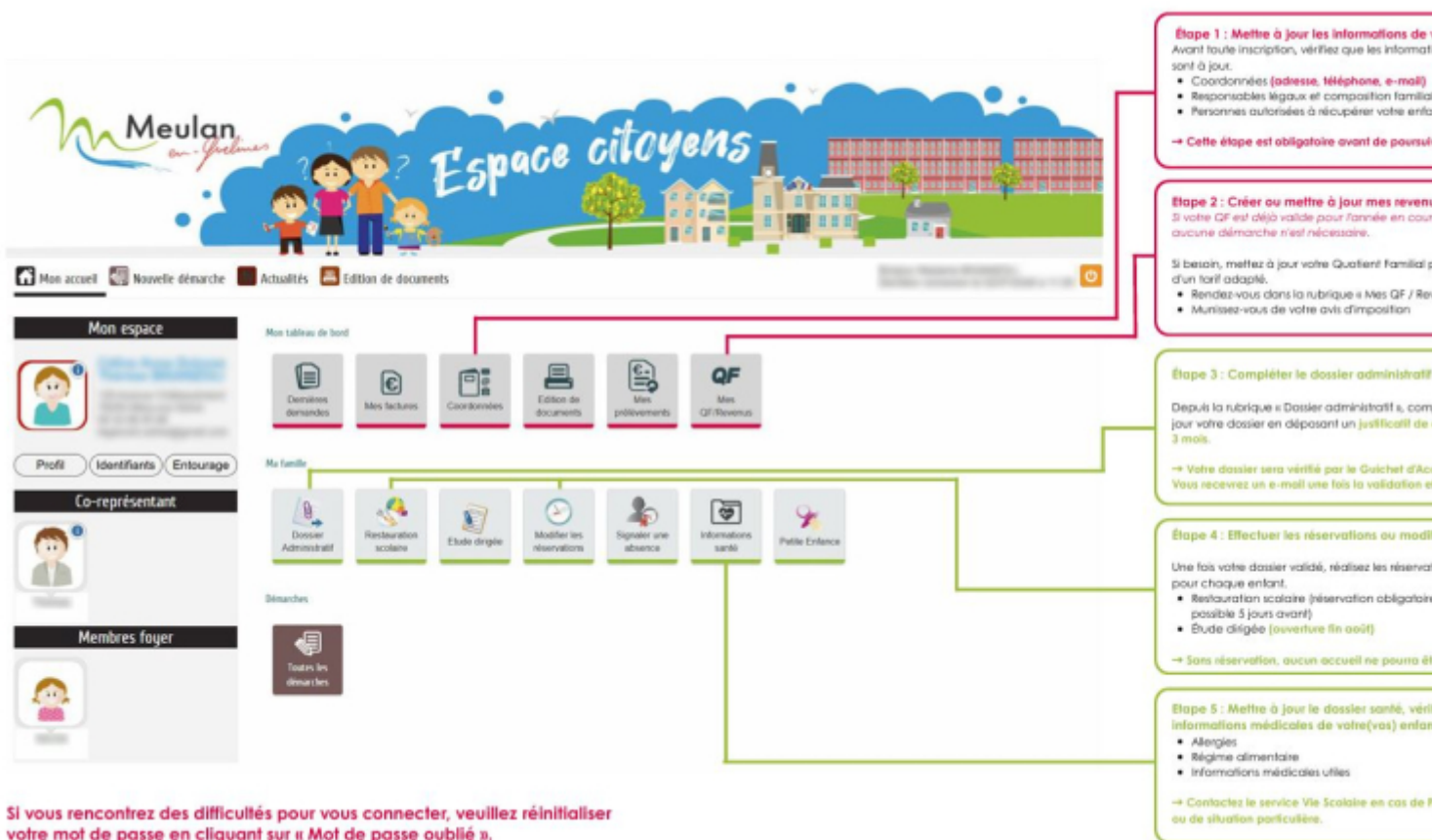


Inscriptions périscolaires : des démarches simplifiées pour les familles

Cantine, étude, accueil de loisirs : pensez à effectuer vos inscriptions en ligne pour préparer sereinement la rentrée et les différentes périodes de l'année scolaire.



Étape 1 : Mettre à jour les informations de base
 Avant toute inscription, vérifiez que les informations de base sont à jour.
 • Coordonnées (adresse, téléphone, e-mail)
 • Responsables légaux et composition familiale
 • Personnes autorisées à récupérer votre enfant
 → Cette étape est obligatoire avant de pouvoir effectuer vos inscriptions.

Étape 2 : Créer ou mettre à jour mes revenus
 Si votre QF est déjà valide pour l'année en cours, aucune démarche n'est nécessaire.
 Si besoin, mettez à jour votre Quotient Familial (QF) d'un tarif adapté.
 • Rendez-vous dans la rubrique « Mes QF / Revenus »
 • Munissez-vous de votre avis d'imposition

Étape 3 : Compléter le dossier administratif
 Depuis la rubrique « Dossier administratif », complétez votre dossier en déposant un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
 → Votre dossier sera vérifié par le Guichet d'Accueil. Vous recevrez un e-mail une fois la validation effectuée.

Étape 4 : Effectuer les réservations ou modifications
 Une fois votre dossier validé, réalisez les réservations pour chaque enfant.
 • Restauration scolaire (réservation obligatoire possible 5 jours avant)
 • Étude dirigée (ouverture fin août)
 → Sans réservation, aucun accueil ne pourra être assuré.

Étape 5 : Mettre à jour le dossier santé, vérifiez les informations médicales de votre(vos) enfant(s)
 • Allergies
 • Régime alimentaire
 • Informations médicales utiles
 → Contactez le service Vie Scolaire en cas de modification ou de situation particulière.

Si vous rencontrez des difficultés pour vous connecter, veuillez réinitialiser votre mot de passe en cliquant sur « Mot de passe oublié ».

Les réservations pour la **restauration scolaire** et l'**étude surveillée** sont réalisées exclusivement sur l'**Espace Citoyens** de la Ville de Meulan-en-Yvelines. Cette plateforme permet aux familles de gérer leurs démarches, de consulter leur dossier et d'effectuer leurs paiements en toute simplicité.

Les inscriptions aux **accueils de loisirs du mercredi** et des **vacances scolaires** sont, quant à elles, assurées directement par l'**Ifac**, selon les modalités et le calendrier définis par l'organisme.

Afin de garantir la bonne organisation des services périscolaires et un accueil optimal des enfants, la Ville invite les familles à anticiper leurs démarches et à respecter les périodes d'inscription communiquées tout au long de l'année.

Démarche

2026-2027

À compter de la rentrée de septem
restauration scolaire et à l'étude d
2026-2027 sont à réaliser UNIQUE
[Espace Citoyen](#) (accessible aussi

r - 01 34 74 23 62

fs cantine



Menus de la restauration



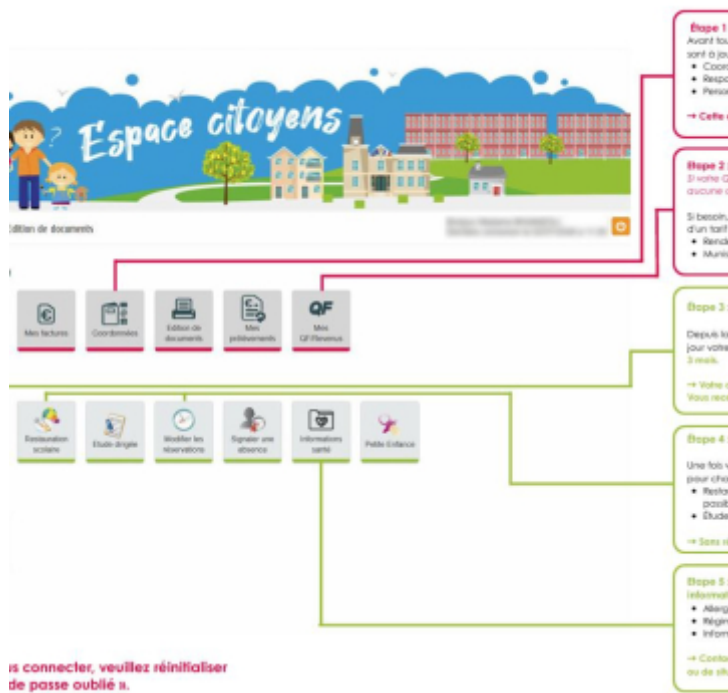
SCANNEZ

Pour accéder à l'Es



igitte-Gros - 78250
Bville-meulan.fr
an.fr

Si votre Espace citoyens est désactivé, veuillez:



Infos pratiques

À retenir :

- Cantine et étude : exclusivement via l'Espace Citoyens.
- Accueil de loisirs des mercredis et vacances scolaires : directement auprès de l'Ifac.